

COMMISSION
EDUCATION

LUTTER CONTRE LE HARCELEMENT SCOLAIRE

.....

Note préparatoire de la séance du jeudi 25 novembre 2021

I INTERVENANTS



Erwan Balanant, Député du Finistère
Auteur du rapport de mission gouvernementale
« Comprendre et combattre le harcèlement
scolaire : 120 propositions »



Laurent Boyet, Président-Fondateur
Association Les Papillons

.....

🕒 Le jeudi 25 novembre 2021 de 10h à 12h

📍 En visioconférence

Élus référents :

- 👤
- **Lionel Benharous**, maire des Lilas (93)
 - **Chantal Brault**, 1^e adjointe au maire de Sceaux (92)
 - **Marie-Line Pichery**, maire de Savigny-le-Temple (77)

Pour rejoindre en visioconférence, veuillez cliquer ou copier/coller le lien suivant :

<https://zoom.us/j/96634462636?pwd=QmI1bWV3akc3ZGoydXhMMnISV2o2QT09>

Si besoin, indiquez le :

- Numéro ID de la réunion : 966 3446 2636

- Code secret : 695537

En cas de problème de connexion, veuillez contacter notre hotline :
0970 711 105 ou support@frv-sense.com

.....

I OBJECTIFS

- ✓ Approfondir les causes du harcèlement scolaire
- ✓ Echanger sur les propositions issues du rapport gouvernemental qui concernent les communes
- ✓ Réfléchir aux leviers d'action des communes

I CONTEXTE / ACTUALITÉ

Les élus référents de la commission « Education » de l'AMIF ont tenu à organiser cette séance de travail sur le **harcèlement scolaire**, véritable fléau dans de nombreux établissements scolaires. Le sujet a hélas été de nouveau au cœur de l'actualité en octobre 2021 à la suite du suicide de Dinah, adolescente de 14 ans métisse et lesbienne, victime de harcèlement scolaire pendant plusieurs années. Par ailleurs, la rentrée scolaire 2021 connaît un nouveau phénomène : le mot-dièse #Anti2010 qui cible les préadolescents nés cette année-là et est « prétexte » à insultes et moqueries.

Un rapport de mission gouvernementale sur le harcèlement scolaire

Dans son rapport de mission gouvernementale sur la lutte contre le harcèlement scolaire, le député Erwan Balanant insiste sur « la nécessité d'ériger le droit à une scolarité sans harcèlement en tant que principe cardinal du droit de l'éducation. » En France, **10% des élèves sont affectés par le harcèlement scolaire soit 700 000 enfants**, à raison de deux ou trois enfants harcelés par classe. Au cours des dernières années, le cyberharcèlement s'est imposé comme le prolongement quasi-systématique du harcèlement qui ne s'arrête dorénavant plus à l'enceinte scolaire.

Si la prégnance du harcèlement est intrinsèquement liée au climat scolaire dans l'établissement, les **collectivités territoriales** ont aussi leur rôle à jouer puisqu'elles sont, elles aussi, détentrices de responsabilités éducatives. **La prévention contre le harcèlement scolaire doit se faire sur tous les temps de l'enfant**, y compris en dehors des salles de classe. Il s'agit notamment d'un accompagnement sur le temps du déjeuner, à la cantine, mais aussi lors des activités périscolaires et sur le temps de transport.

Pour cette rentrée 2021, le ministre de l'Éducation nationale a insisté sur la **généralisation du programme de lutte contre le harcèlement scolaire**. Il prévoit ainsi des ambassadeurs dans chaque établissement et la mise en place d'équipes pluri-catégorielles formées à la prise en charge du harcèlement. Toutefois, les agents territoriaux ne sont pas inclus dans ce nouveau dispositif. Il s'agit donc pour les collectivités de prendre part à ce sujet, aujourd'hui trop « scolarocentré », pour être en mesure d'accompagner l'enfant au quotidien et favoriser ainsi un meilleur climat communal.

Quelles pistes d'action pour les collectivités ?

L'implication des collectivités territoriales peut se fonder sur trois axes :

- La **sensibilisation des enfants** au harcèlement
- La **formation des agents** qui sont à leur contact, peu souvent considérés comme des adultes référents d'autorité par les harceleurs. L'objectif est d'encourager davantage les remontées d'informations pour permettre la prise en charge des victimes.
- La communication auprès des **parents**

Différents leviers d'actions au niveau territorial sont mobilisables par les collectivités, l'objectif étant de faire en sorte que les communes, les départements et la Région travaillent de concert contre le harcèlement scolaire.

- L'organisation d'**ateliers éducatifs** dans le cadre des **activités périscolaires**
- L'initiative de **médiation par les pairs** alliant élèves et accompagnateurs pour parvenir à la résolution d'un conflit et à terme reconstruire le lien social.
- L'intervention de la **police municipale** dans les établissements scolaires pour une séance de prévention avec des présentations adaptés à l'âge des enfants.
- Des acteurs privés proposent également des actions. A titre d'exemple, l'assurance MAE propose des formations contre le harcèlement d'une journée au personnel communal.

L'association Les Papillons, présidée par Laurent Boyet, entend lutter contre les violences faites aux enfants. Elle déploie notamment des boîtes aux lettres dans les écoles, les structures périscolaires ou extrascolaires et les structures sportives pour permettre aux enfants de parler des maltraitances qu'ils subissent (harcèlement scolaire, violences intrafamiliales...).

I PROPOSITION DE DÉROULÉ

10h00-10h10 : Introduction de la séance par les élus référents

10h10-10h35 : Intervention d'Erwan Balanant

10h35-10h55 : Intervention de Laurent Boyet

10h55-11h50 : Echange avec les participants

11h50-12h : Clôture de la séance par les élus référents

I QUELQUES CONSEILS DE BONNE UTILISATION

- Quelle que soit votre connexion (fibre ou wifi), positionnez-vous à proximité de la source.
- Pendant la réunion, assurez-vous qu'il n'y ait pas de connexions autour (ou peu). Pensez à désactiver les VPN quand il y en a (pare-feux...) et à fermer toutes les autres applications sur l'ordinateur (notamment celles utilisant du son : Skype...). Idéalement, débranchez temporairement les autres accès à internet (box de votre TV, objets connectés, etc.).
- Utilisez, de préférence, un casque et un micro externes à l'ordinateur (ou kit main libre) pour éviter les gênes en termes de son.